

# HABILITATION ELECTRIQUE







FORMATION INITIALE  
PERSONNEL NON ELECTRICIEN B0 H0 ou H0V  
– CHARGE DE CHANTIER

Formation Initiale selon la Norme NF C 18510 de janvier 2012

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et analyser le risque électrique</li> <li>• Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre</li> <li>• Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés ou dans l'environnement.</li> <li>• Savoir intégrer la prévention dans la prescription du travail pour les personnes qui en ont la charge.</li> <li>• Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique</li> </ul>
<b>Durée de la Formation</b>	1,5 jour soit 11 heures.
<b>Nombre de Candidats</b>	Groupe de 12 personnes maximum.
<b>Pré requis</b>	Aptitude médicale délivrée par le médecin du travail Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.
<b>Public concerné</b>	Chargés de chantier : Toute personne chargée d'assurer l'exécution des travaux d'ordre non électrique. Exemples : dératisation local électrique, Elagage, Terrassement, Ravalement, Couverture, Démolition, Construction, Maçonnerie, Peinture, Ménage, Surveillance sécurité ...
<b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement</b>	Formateur Habilitation Electrique Powerpoint Coffret d'installation électrique
<b>Lieu de la Formation</b>	Dans votre entreprise.
<b>Recyclage</b>	Tous les 3 ans
<b>Suivi et évaluation des résultats</b>	Un QCM d'évaluation des acquis Un avis après formation pour chaque stagiaire aidant ainsi l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation Une attestation de présence Une attestation de formation individualisée Un document d'évaluation de satisfaction



## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

-  LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN :  
Mécanismes des électrisations, d'électrocution et de brûlures
  
-  LES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION :  
Les zones d'environnements
  
-  LE PRINCIPE D'UNE HABILITATION :
  - Qualification et habilitation,
  - Obligations de l'employeur,
  - Symboles d'habilitation,
  - Le titre d'habilitation.
  - Les zones de travail et les prescriptions associées
  
-  L'HABILITATION CHIFFRE « 0 » :
  - Les acteurs concernés et les différents documents
  - Les limites de l'habilitation : autorisations, interdits, zones de travail ...
  
-  LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE :  
Signalisation et repérage des ouvrages électriques,  
Mesures principales de protection,  
Autres mesures de protection.
  
-  CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE :  
Notions de secourisme,  
Incendie sur un ouvrage électrique,  
Enceintes confinées.

### 2ème ½ journée :

#### LES RESPONSABILITES DU CHARGE DE CHANTIER :

-  MISE EN APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE L'HABILITATION « 0 »
  - Faire appliquer les instructions de sécurité
  - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique
  - Analyser les risques pour une situation donnée
  
-  MISE EN APPLICATION PRATIQUE :
  - Reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque
  - Se déplacer et évoluer dans cet environnement
  - Baliser une zone de travail, surveiller le personnel et les accès dans cette zone